



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°4402

Entrée le 31.07.2026

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 10.09.2026

Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler

Luxembourg, le 03.08.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4402 du 7 juillet 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Quota de demandes de dépôt sur le portail du Luxembourg Business Registers ».

Madame la Ministre,

En date du 7 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 10 septembre 2026, étant donné *que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.*

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue